

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Annick CELTON

Commissaire aux Comptes

AREF Bretagne BTP

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

AREF Bretagne BTP
20, rue Alain Gerbault
35012 Rennes Cedex

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400012 Tvo intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : 5 rue Alexander Fleming - 22190 PLERIN
Téléphone : 02 96 79 27 54 - Fax 02 96 74 43 45

Rennes : 16 Mail Anne Catherine 35000 RENNES
Téléphone : 02 23 40 04 07 - Fax : 02 23 40 04 03

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes

Association AREF BTP

20 rue Alain Gerbault – 35 012 Rennes Cedex

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AREF Bretagne BTP tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L-823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Rennes, le 27 mars 2009



Ancaik Celton
Associée

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Arnaud CELTON

Commissaire aux Comptes

AREF Bretagne BTP

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

AREF Bretagne BTP
20, rue Alain Gerbault
35012 Rennes Cedex

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400012 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : 5 rue Alexander Fleming - 22190 PLERIN
Téléphone : 02 96 79 27 54 - Fax 02 96 74 43 45

Rennes : 16 Mail Anne Catherine 35000 RENNES
Téléphone : 02 23 40 04 07 - Fax : 02 23 40 04 03

Bilan

AREF - BTP

Au : 31/12/2008

N° SIRET: 30077258900010

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au: 31/12/2007	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total				
		Corporel	Terrains			
			Constructions			
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	114 151	97 065	17 086	
		Immobilisations en cours			26 108	
		Avances et acomptes				
		Total	114 151	97 065	17 086	
	Financier (2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	1 524		1 524	
		Total	1 524		1 524	
		Total de l'actif immobilisé	115 676	97 065	18 611	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Total				
		Avanc. acomptes versés / commandes				
		Créances (3)	Clients et comptes rattachés			
			Autres créances	150 158		150 158
			Capital souscrit et appelé, non versé			180 411
		Total	150 158		180 411	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	82 430		82 430	
		(dont actions propres :				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	26 017		21 566	
		Total	108 447		206 395	
		Charges constatées d'avance	3 141		3 399	
		Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	261 747		390 206	
		Frais d'émission d'emprunts à étaler				
		Primes de remboursements des emprunts				
		cartes de conversion actif				
		Total de l'actif	377 424	97 065	280 359	
					417 839	

(1) Dont droit au bail

renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières

(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

cause de réserve
propriété

Immobilisations

Stocks

VISA POUR IDENTIFICATION

Bilan

AREF - BTP

Au : 31/12/2008

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif

	Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres		
Capital social (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	80 806	165 790
Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	(34 259)	(84 984)
Situation nette avant répartition	46 546	80 806
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	46 546	80 806
Aut. fonds propres		
Titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	5	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Total	5	
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 541	25 387
Dettes fiscales et sociales	170 265	156 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		155 353
Instruments de trésorerie		
Total	233 806	337 033
Produits constatés d'avance		
Total des dettes et des produits constatés d'avance	233 812	337 033
Ecart de conversion passif		
Total du passif	280 359	417 839
Crédit-bail immobilier		
Crédit-bail mobilier		
Effets portés à l'escompte et non échus		
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	233 812	337 033
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires (3) dont emprunts participatifs	5	

Compte de résultat

AREF - BTP

Périodes 01/01/2008 31/12/2008 Durées 12 mois
01/01/2007 31/12/2007 12 mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

	France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue { Biens Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Productions stockées				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			778 000	719 789
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			53 291	120 116
	Autres produits			1	113
	Total			831 294	840 020
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats Variations de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variations de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			220 892	137 785
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 026	5 494
	Salaires et traitements			417 207	502 214
	Charges sociales			214 672	242 076
	- sur immobilisations { amortissements provisions			8 991	19 856
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant				
	- pour risques et charges				
	Autres charges			24 801	24 605
Total			891 593	932 031	
Résultat d'exploitation		A	(60 299)	(92 011)	
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			19 078	4 799	
Total			19 078	4 799	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			9	25
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			9	25	
Résultat financier		D	19 069	4 773	
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)		E	(41 229)	(87 237)	

Compte de résultat

AREF - BTP

Périodes 01/01/2008 31/12/2008 Durées 12 mois
01/01/2007 31/12/2007 12 mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	7 000	14 327
	Total	7 000	14 327
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14	12 074
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15	
	Total	29	12 074
Résultat exceptionnel		F 6 970	2 252
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		(34 259)	(84 984)
Renvois	(1) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
	(2) Dont { charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
	(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
	(4) Dont produits concernant les entités liées		
	(5) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptabilité tenue en euros

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe au 31/12/2008

Page : 8

AREF - BTP

AREF BTP

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2008
Montants exprimés en EUR

AC2C
Audil et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VISA POUR IDENTIFICATION

AREF BTP
20 rue Alain Gerbault - CS 51326
35012 RENNES CEDEX
Ce rapport contient 6 pages

Annexe au 31/12/2008

AREF - BTP

Table des matières

1	Faits majeurs	10
2	Principes, règles et méthodes comptables	10
3	Situation au regard de la fiscalité	10
4	Informations relatives au bilan	11
4.1	Actif	11
4.1.1	But de l'association	11
4.1.2	Immobilisations corporelles	11
4.1.3	Placements de trésorerie – SICAV	12
4.2	Passif	12
4.2.1	Provisions pour risques et charges	12
5	Autres informations	13
5.1	Rémunération des dirigeants	13
5.2	Droits individuels à la formation	13
5.3	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition ...)	13

AC2C
Audil et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe au 31/12/2008

Page : 10

AREF - BTP

1 Faits majeurs

Néant.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

- Aucun dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- comptabilisation en coûts historiques ;
- principe de prudence ;
- permanence des méthodes.

3 Situation au regard de la fiscalité

Le régime fiscal des OPCA et de leurs associations délégataires a été précisé par le Ministère délégué au budget et à la réforme de l'état, Jean-François Copé, en date du 14 mai 2007 dans les termes suivants :

« La mission, assurée par les OPCA, de mutualisation des fonds versés obligatoirement par les employeurs et destinés au financement de formations professionnelles découle directement de l'organisation du système de formation professionnelle en France.

Compte tenu de sa spécificité, cette mission ne présente pas un caractère lucratif; par suite, elle n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés, ni à la taxe professionnelle.

Il résulte également de cette analyse et du fait que l'activité des associations délégataires des OPCA n'est en pratique réalisée par aucune autre structure lucrative que ces associations ne seront soumises à aucun des impôts commerciaux.

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

© 2009 KPMG S.A., cabinet français membre de KPMG International,
une coopérative de droit suisse. Tous droits réservés.

VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe au 31/12/2008

Page : 11

AREF - BTP

Par ailleurs, afin de maintenir l'adéquation entre le régime de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) des entreprises cotisantes et celui des prestataires de formation, les OPCA demeurent soumis au dispositif prévu par l'article 261-4-4^o du code général des impôts (CGI) et aux articles 202 A à 202 D de l'annexe II à ce même code. Ainsi, selon qu'ils sont titulaires ou pas de l'attestation délivrée par la direction régionale à la formation professionnelle dont ils relèvent, les OPCA seront exonérés ou soumis à cette taxe.

En ce qui concerne les associations délégataires, je vous invite à vous rapprocher du ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle afin de vous assurer que ces organismes entrent dans le cadre prévu pour l'obtention de l'attestation mentionnée à l'article 202 A déjà cité. Si tel était le cas, ceux-ci cesseraient d'être exonérés de plein droit à la TVA, et leur régime au regard de cet impôt devrait s'apprécier, comme pour les OPCA, à compter du 1^{er} janvier 2008, selon qu'ils ont obtenu ou non cette attestation.

S'agissant du règlement du passé, les présentes règles ne donneront lieu ni à rappel, ni à restitution. Il en résulte notamment que les rectifications qui ont été proposées par l'administration et, le cas échéant, mises en recouvrement à titre conservatoire, seront abandonnées ou dégrevées ».

Les OPCA bâtiment et travaux publics ont souhaité rester assujettis à la TVA.

En conséquence, le régime fiscal de l'AREF Bretagne reste inchangé :

- Assujettissement à la TVA,
- Exonération d'impôt sur les sociétés et de taxe professionnelle.

4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

4.1.1 But de l'association

L'association a pour objet la coordination, l'étude et la réalisation de tous moyens propres à développer la formation professionnelle dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics en Bretagne.

4.1.2 Immobilisations corporelles

4.1.2.1 Mouvements principaux

Cession de deux véhicules pour un montant de 7 000 Euros en présence d'une valeur nette comptable de 15 Euros (plus-value de 6 985 €).

Annexe au 31/12/2008

AREF - BTP

4.1.2.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

4.1.3 Placements de trésorerie -- SICAV

	Prix d'achat	Cours au 31.12.2008	Plus-values latentes
185 EFI Performance	82 430	82 445	15
	82 430	82 445	15

4.2 Passif

4.2.1 Provisions pour risques et charges

4.2.1.1 Engagements pris en matière de retraite

- Description des régimes antérieurs et de leur système de financement :

- Etam

L'association a souscrit auprès de la SMA/BTP « bati engagement » un contrat d'assurance « convention collective bâtiment licenciement ou licenciement retraite ». Ce contrat a été dénoncé avec effet au 31/12/2008.

- IAC

L'association a souscrit auprès de la SMA/BTP un contrat d'assurance « Batiavantages » pour la couverture des indemnités de fin de carrière. Au 31 décembre 2007 le fonds s'élevait à 2 164 Euros.

Ce contrat a été dénoncé avec effet au 01/01/2008.

AC2C
Audil et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe au 31/12/2008

Page : 13

AREF - BTP

- A compter du 1^{er} janvier 2008, les OPCA bâtiment et travaux publics ont souscrit auprès de SMA Vie BTP un contrat portant sur le remboursement des indemnités légales ou conventionnelles de fin de carrière des cadres et Etam des organismes suivants :
 - OPCA Bâtiment
 - OPCA travaux publics
 - AREF BTP
 - GFC BTP

Les réserves constituées par les AREF ont été transférées sur le contrat groupe.

5 Autres informations

5.1 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles, ou salariés doivent être publiés.

Ce montant s'élève à 54 820 Euros pour l'année 2008.

5.2 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	240
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	844

5.3 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition ...)

Néant.

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Bilan actif

AREF - BTP

Page : 14

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

EUR

	31/12/2008	31/12/2007
Autres immobilisations corporelles		
21810000 - INST.AGEN.AMENEG.DIVER	15 713.57	15 713.57
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT	24 531.20	52 327.20
21830000 - MATERIEL DE BUREAU	20 361.44	20 361.44
21831100 - MATERIEL INFORMATIQUE	15 679.59	15 679.59
21840000 - MOBILIER DE BUREAU	37 865.87	37 865.87
28181000 - AMORT.INSTALLAT.AGENC.	-15 713.57	-15 713.57
28182000 - AMORT.MATERIEL TRANSP.	-12 806.09	-34 008.01
28183000 - AMORT.MATERIEL BUREAU	-15 869.53	-14 271.53
28183100 - AMORT.MATERIEL INFOR.	-14 810.04	-14 270.34
28184000 - AMORT.MOBILIER BUREAU	-37 865.87	-37 575.69
	17 086.57	26 108.53
Autres immobilisations financières		
27500000 - DEPOTS & CAUTIONNEMENT	1 524.50	1 524.50
	1 524.50	1 524.50
Autres créances		
40971000 - FOURNISSEURS EXPLOITATION DEBITEURS	4 317.53	3 638.56
42510000 - AVANCES/DEPLACEMENTS	1 519.58	1 372.03
43760000 - CHEQUES DE JEUNER	6 920.00	33.20
44566000 - TVA DEDUCTIBLE	4 275.71	495.87
44567000 - CREDIT DE TVA	1 813.00	1 608.00
44583000 - TVA/FACTURES A RECEV.	3 143.45	2 054.90
46200000 - CREANCES/CESSIONS IMMO		8 714.45
46870000 - PRODUITS A RECEVOIR	128 169.38	162 494.04
	150 158.65	180 411.05
Valeurs mobilières de placement		
50871000 - PLACEMENT TRESORERIE	82 430.45	151 956.97
50872000 - BTP TRESORERIE		32 872.52
	82 430.45	184 829.49
Disponibilités		
51120000 - CHEQUES A ENCAISSER		4 710.62
51230000 - BTP	25 984.77	16 797.58
53000000 - CAISSE	32.66	58.29
	26 017.43	21 566.49
Charges constatées d'avances		
48600000 - CHGES CONSTATEES D'AV.	3 141.46	3 399.15
	3 141.46	3 399.15

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Bilan passif

AREF - BTP

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

EUR

	31/12/2008	31/12/2007
Autres réserves		
10680000 - RESERVES	80 806.16	
	80 806.16	
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU		165 790.97
		165 790.97
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
51860000 - BANQUES INTERETS COURUS	5.51	
	5.51	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 - FOURNISSEURS	40 081.32	6 712.70
40810000 - FOURN. FACTURES NON PARVENUES	23 460.16	18 674.93
	63 541.48	25 387.63
Dettes fiscales et sociales		
42820000 - PROVISIONS CONGES PAYE	44 874.00	35 741.76
42860000 - PERSONNEL-CHARGES A PAYER		233.78
43100000 - URSSAF	29 781.00	36 079.00
43711000 - MEDECINE DU TRAVAIL	802.69	840.77
43730000 - RETRAITE PREV.CADRES	25 125.99	18 526.07
43731000 - CAISSE ETAM	10 639.72	7 514.41
43740000 - ASSEDIC	4 658.00	5 932.00
43750000 - COTIS.FORMATION CONT.	2 700.69	1 740.65
43820000 - CHARGES/CONGES A PAYER	21 966.00	17 726.77
43860000 - ORG.SOC.CHGES A PAYER	133.57	19 065.36
44571000 - TVA COLLECTEE	15 298.49	
44584000 - TVA S/FACTURES A ETABLIR	14 285.23	12 891.73
	170 265.38	156 292.30
Autres dettes		
46750000 - EDDF		155 353.12
		155 353.12

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Compte de résultat

AREF - BTP

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

EUR

	31/12/2008	31/12/2007	Abs.(%)
Subventions d'exploitation			
74000000 - DOT.GFC-OPCA BATIMENT ET TP	525 800.00	517 875.00	1.49
74000100 - SUBVENTION DECAISSEMENT FONDS EXTER	2 507.00		
74020000 - PRODUIT D'ASSISTANCE TECHNIQUE	8 902.74	10 230.48	-12.98
74020100 - EDEC (EDDF)	828.90	10 077.28	-91.77
74020200 - GPEC-FFB		-1 337.79	-100.00
74020300 - USURE PROFESSIONNELLE	78 053.51		
74040000 - FUP (AGEFAL)	27 450.00	22 887.00	19.94
74200100 - SUBVENTION GPEC		2 641.00	-100.00
74510000 - R & D (PCEIE)	25 850.00	25 850.00	
74824000 - SUBVENTION AGEFIPH	108 808.66	131 566.90	-17.30
	778 000.81	719 789.87	8.09
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
79118000 - TRANSFERT CHGES EXTER.	1 852.47		
79118100 - REMBT FORMATIONS	18 321.58	2 868.46	538.73
79118300 - REMBT ASSURANCES	4 624.51	1 005.97	359.71
79124000 - TRANSFERT CHGES EXPL.	3 847.77		
79124500 - TRANSFERT CHARGES DE PERSONNEL		91 637.45	-100.00
79125000 - REMBOURSEMENT PARITARISME	24 645.31	24 604.64	0.17
	53 291.64	120 116.52	-55.63
Autres produits			
75800000 - PROD.DIV.GESTION COUR.	1.86	113.90	-98.37
	1.86	113.90	-98.37
Autres achats et charges externes			
60610000 - EAU - ENERGIE	2 456.31	3 158.97	-22.24
60630000 - FOURNIT.ENTR.PT EQUIP.	809.32	307.84	162.90
60640000 - FOURNITURES DE BUREAU	5 966.97	5 041.89	18.35
60660000 - CARBURANTS	13 398.47	9 743.41	37.51
61100000 - SOUS TRAITANCE GENERAL	69 140.00	675.00	10 142.96
61130000 - FORMATION DU PERSONNEL	2 756.57	2 402.57	14.73
61320000 - LOCATION IMMOBILIERE	25 399.78	25 168.55	0.92
61352000 - LOCATION DE VOITURES	14 494.43	538.05	2 593.88
61380000 - LOCATIONS DIVERSES	4 610.79	4 957.11	-6.99
61400000 - CHARGES LOCATIVES	4 289.24	4 169.06	2.88
61520000 - ENTRET.& REP.LOCAUX	3 806.68	3 453.36	10.23
61550000 - ENTRET.& RAP.MATERIEL	580.51	724.51	-19.88
61551000 - PHOTOCOPIES	3 463.46	1 627.00	112.87
61552000 - ENTRET.REPAR.VEHICULES	5 149.03	4 957.76	3.86
61560000 - MAINTENANCE	681.71	1 209.96	-43.66
61611000 - ASSURANCES LOCAUX	1 225.25	1 177.51	4.05
61615000 - ASSURANCE BRIS MACHINE	422.65	402.47	5.01
61630000 - ASSURANCE VEHICULES	3 373.98	3 629.28	-7.03
61645000 - ASSURANCE RESP.CIVILE	432.53	452.72	-4.46
61646000 - ASSUR.PREVOY.COLL.BAT.	1 732.30	1 994.30	-13.14
61648000 - ASSURANCE LICEN.RETR.	4 155.55	4 106.54	1.19
61649000 - ASSURANCE BATI-RETRAITE		8 464.10	-100.00

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Compte de résultat

AREF - BTP

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

EUR

	31/12/2008	31/12/2007	Abs.(%)
61700000 - ETUDES & RECHERCHES	5 000.00	5 000.00	
61810000 - DOCUMENTATION GENERALE	1 681.25	2 145.91	-21.65
62260000 - HONORAIRES	6 515.84	6 855.42	-4.95
62310000 - ANNONCES & INSERTIONS	1 932.73	93.00	1 978.20
62370000 - PUBLICITE	2 893.00		
62380000 - DONS LIBERALITES	60.00	230.74	-74.00
62510000 - DEPLACEMENTS	7 393.40	5 519.61	33.95
62520000 - FRAIS DE REPAS	6 288.35	8 383.43	-24.99
62560000 - MISSIONS & RECEPTIONS	2 700.30	2 942.46	-8.23
62600000 - AFFRANCHISSEMENTS	7 078.61	6 886.62	2.79
62610000 - FRAIS EXPEDITIONS IMP.	1 595.07	1 235.22	29.13
62640000 - TELEPHONE	6 037.11	6 615.81	-8.75
62641000 - TELEPHONE VOITURES	3 178.26	3 338.99	-4.81
62780000 - FRAIS TENUE DE COMPTE	193.06	176.08	9.64
	220 892.51	137 785.25	60.32
Impôts, taxes et versements assimilés			
63330000 - PART.EMPLOY.FORM.CONT.	4 387.35	4 704.28	-6.74
63520000 - PRORATA TVA	639.62	790.00	-19.04
	5 026.97	5 494.28	-8.51
Salaires et traitements			
64100000 - REMUNERATION PERSONNEL	417 850.51	413 181.32	1.13
64111000 - INDEMNITES JOURNALIERES	3 386.04	16 989.10	-80.07
64115000 - INDEMNITES DE DEPART		15 000.00	-100.00
64120000 - CONGES PAYES	9 132.24	4 751.81	92.18
64141000 - AVANTAGES EN NATURE	-13 161.05	-7 936.20	65.84
64145000 - INDEMNITES DE LICENCIEMENT		60 228.00	-100.00
	417 207.74	502 214.03	-16.93
Charges sociales			
64510000 - COTISATIONS URSSAF	126 785.09	125 917.63	0.69
64520000 - MUTUELLE	7 849.54	7 598.46	3.30
64530000 - CAISSE DES CADRES	27 573.76	28 665.22	-3.81
64531000 - CAISSE ETAM	11 511.92	14 500.92	-20.61
64540000 - COTISATIONS ASSEDI	17 227.57	17 769.66	-3.05
64550000 - COT.SMA IND.JOURNALIER	6 362.71	7 041.71	-9.64
64730000 - MEDECINE DU TRAVAIL	1 963.88	2 012.44	-2.41
64760000 - TITRES REPAS	11 159.19	10 419.43	7.10
64800000 - CONTRIBUTION SUR INDEMNITES		18 807.00	-100.00
64810000 - CHARGES SOCIALES/CP	4 239.23	9 242.72	-54.13
64810100 - ALLOCATION FORMATION		101.76	-100.00
	214 672.89	242 076.95	-11.32
Dotations d'exploitation sur immobilisations Amortissements			
68112000 - DOTAT.AMORTISSEMENTS	8 991.99	19 856.03	-54.71
	8 991.99	19 856.03	-54.71
Autres charges			

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Compte de résultat

AREF - BTP

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

EUR

	31/12/2008	31/12/2007	Abs.(%)
65310000 - DEPLACT.& PERTE SAL.ADMINIST	24 645.31	24 604.64	0.17
65800000 - AUT.CHGES GESTION COU.	155.97	0.55	28 258.18
	24 801.28	24 605.19	0.80
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
76700000 - PRODUITS NETS CESSIONS VMP	19 078.76	4 799.53	297.51
	19 078.76	4 799.53	297.51
Intérêts et charges assimilées			
66160000 - AGIOS BANCAIRES	9.19	25.87	-64.48
	9.19	25.87	-64.48
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
77520000 - PROD.CES.ELEM.ACT.IM C	7 000.00	14 327.45	-51.14
	7 000.00	14 327.45	-51.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
67510000 - VALEUR COMPTABLE ACTIF CEDE	14.52	12 074.48	-99.88
	14.52	12 074.48	-99.88
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
68712000 - DOTATION AUX AMORT EXCEPTIONNELS	15.45		
	15.45		

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION